

COMMUNIQUE DE PRESSE

Commerce : revitaliser les centres villes après les avoir dévitalisés

C'est à rien n'y comprendre... Aujourd'hui était organisées des assises pour la revitalisation économique et commerciale des centres villes.

Au lendemain des lois MACRON (ex ministre de l'Economie et des finances) et EL KHOMRI (ministre du travail), la Secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat, à la consommation et à l'Economie sociale et solidaire nous reçoit pour des assises consacrées à :

- l'approche stratégique globale, au-delà du commerce, à laquelle sont amenés à réfléchir les acteurs locaux,
- la mise en œuvre de la stratégie globale de la revitalisation, dans une approche opérationnelle.

Et demain, après-midi, c'est au tour de la Ministre du travail qui nous reçoit avec la Secrétaire d'Etat au commerce... suite à la mise en place d'un observatoire sur les Zones Touristiques Internationales (loi MACRON).

Les dernières contre-réformes visent à faciliter la vie des grandes enseignes et hypermarchés, que l'on trouve en périphéries des villes, grâce à la déréglementation par le travail du dimanche et en soirée, en favorisant le dumping social par la remise en cause des conventions collectives, et l'on s'inquiète pour les centres villes.

La question est posée : y a-t-il une politique gouvernementale ?

Oui, il y a fort à s'inquiéter pour le devenir des commerces de proximité, où se trouvent plus qu' ¼ des emplois du commerce.

Pour FO COMMERCE, il faut abroger les lois EL KHOMRI, MACRON, le décret SAPIN (bricolage), l'amendement DEBRE (l'ameublement).

Il faut préserver le social pour ne pas le mettre sur le marché commercial en empêchant le DUMPING SOCIAL.

Il y a urgence à lutter contre le chômage et réanimer les centres villes, il faut mettre les moyens, donc retrouver une cohérence politique. A quelques semaines du 1^{er} tour des présidentielles, ce message s'adresse évidemment aux candidats.

A demain, pour la Réunion plénière de l'Observatoire du commerce dans les zones touristiques internationales...

Paris, le 28 février 2017

Contact :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce - 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

